

Avis adopté

Séance plénière du 14 octobre 2025

La santé mentale et bien être des enfants et des jeunes : un enjeu de société

Déclaration du groupe UNSA

La dégradation de la santé mentale des jeunes entre 5 et 25 ans devient une préoccupation majeure pour notre société. La crise sanitaire a agi comme le révélateur de maux plus anciens. Les travaux menés par la commission démontrent l'urgence et l'importance de la situation pour le devenir de la génération de demain (augmentation du nombre de malades, difficultés d'insertion professionnelle, cout de santé).

L'avis est très complet et L'UNSA partage la majorité des préconisations mais souhaite attirer l'attention sur quelques points.

Si la prévention en santé mentale est l'affaire de toutes et de tous il n'en demeure pas moins que l'école a un rôle pivot, elle doit être un acteur dans la prévention comme dans la prise en charge et le soin. Elle doit sortir de son cloisonnement et participer activement aux plans d'action intersectoriels. Les personnels de santé de l'éducation nationale sont un atout qui doit être maintenu dans ce sens.

Cependant la pénurie des professionnels dans de nombreux champs est partagée par tous les acteurs. Aussi des organisations et des collaborations efficientes entre les différents intervenants doivent être trouvées dans l'attente de l'arrivée de nouveaux professionnels (pédopsychiatrie notamment).

Un autre sujet mérite l'attention de tous : l'usage des réseaux sociaux et l'accès à des contenus inadaptés à l'âge. La réaction première peut être l'interdiction mais toute interdiction est souvent contournée. Aussi des travaux doivent être approfondis car seule une initiative européenne permettrait de réguler les obligations et la responsabilité des plateformes et des sites hébergeurs. Dans l'attente de mesures au niveau européen, des mesures de limitations, d'éducatons de l'usage des réseaux sociaux doivent être mises en place afin de préserver la mentale de nos jeunes.

L'UNSA remercie le rapporteur pour son écoute et votera l'avis.